

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2010

Sont présents :

- | | |
|-------------------|------------------------|
| - MICHEL Gérard | - BRUCKER Gaston |
| - ACHEREINER Jean | - FETTER Marcel |
| - BICHET Patrick | - MEYER Bernard |
| - BOURGON Henry | - MORGENTHALER Monique |
| - BOURGON René | |

Absents excusés : GRUNFELDER Roland - MAIRESSE Andrée - OSWALD Hélène -

Absents : BECK Edgar - LAMIRAULT Nathalie

Au cours de cette réunion, les points suivants ont été abordés.

1. **Les 3 dates retenues pour 2011** lors de la précédente réunion ont été validées, à savoir :
 - **15 avril 2011 à 20 heures** : Assemblée Générale au Mille-Club
 - **20 mai 2011** : Inauguration du pont Bailey (heure à préciser)
 - **18 septembre 2011** : Journée du Patrimoine, dont l'animation reste à mettre au point.
2. **Le pont Bailey.**

Le pont repeint a trouvé sa place définitive. Les travaux de restauration, financés par la commune, ont été réalisés essentiellement par Bernard MEYER et Joseph KRUMMENACKER. Pour le jour de l'inauguration, une plaque commémorative en métal y sera apposée. En plus, sera installée sur le site, une notice explicative (sous verre) de format A3, retraçant l'histoire du pont Bailey pendant la 2^e guerre mondiale, ainsi que son passé à Niderviller. Bernard MEYER a d'ores et déjà préparé un texte très explicatif qui pourra être utilisé. Responsable : plaque commémorative et cache sous verre pour la notice, Gérard MICHEL. L'organisation de la cérémonie d'inauguration devra encore être finalisée (heure, invités, etc.)
3. La commune a demandé à l'A.P.N. de rédiger un article destiné au prochain « **Journal de Niderviller** » qui paraîtra fin décembre. Responsable : Henry BOURGON
4. **Le bâtiment du « Vieux Moulin ».**

Le Tribunal Administratif de Nancy a considéré comme illégal l'arrêté municipal qui s'était opposé à la destruction de ce bâtiment (hors compétence de la commune).
Le bâtiment sera peut-être mis en vente par son propriétaire, les V.N.F. En attendant statu quo.
5. **Projet de jumelage avec la commune de Fervaques.**

Ce projet a fait l'objet d'une discussion mouvementée, dont on peut retenir ce qui suit : les communes de Niderviller et de Fervaques ont donné un accord de principe à ce projet.
Jumelage, oui ! mais...

... comme le souligne Gaston BRUCKER, « Il ne suffit pas de mettre simplement un panneau aux entrées du village ». Il faudra donc encore trouver un contenu à ce projet qui pourrait être une synergie entre les associations culturelles des deux communes (foyer des jeunes, écoles...) ainsi que des échanges touristiques pour les adultes, visites en Normandie et dans notre région, toutes deux riches en sites culturels et touristiques. Il semble donc que le « Foyer des Jeunes » pourrait être le moteur principal pour donner une réalité à ce projet. Gérard MICHEL va se renseigner sur les possibilités et l'intérêt que celui-ci suscite au niveau du Foyer. Quand il sera affiné, une rencontre entre des responsables de Niderviller et de Fervaques semble indispensable. Gaston BRUCKER est prêt à rétablir le contact, en cas de proposition concrète. Donc à suivre.

6. CD en dialecte lorrain.

Gaston BRUCKER a réalisé un CD regroupant les narrations faites par des personnes de Niderviller (Raymonde Bourgon, René Bourgon, Alfred Matt, Monique Morgenthaler) sous l'égide de l'association « Culture et Bilinguisme de Lorraine ». L'édition d'un tel CD est de faible coût. Il pourrait être offert aux membres à l'occasion du paiement de la cotisation pour l'année 2011. Par la suite, il pourrait être mis en vente, à un prix modique, lors de manifestations culturelles organisées par l'A.P.N. Responsables : Henry BOURGON et Patrick BICHET en ce qui concerne la jaquette, Gaston BRUCKER en ce qui concerne le contenu).

7. **Un plan de la commune de Niderviller** doit être installé au port du « Tannenheim » chez « Kühnle-Tours », ainsi qu'au port du « Vieux Moulin ». Il devra impérativement être prêt pour la prochaine saison touristique. Patrick BICHET a transmis à Edgar BECK les éléments dont il disposait. Gérard MICHEL va reprendre contact avec ce dernier pour finaliser ce projet.

8. Faïencerie.

Le tribunal a prolongé sa période d'observation concernant l'avenir de la faïencerie, la décision n'interviendra peut-être pas avant le mois de mars prochain. Il apparaît de plus en plus que la famille Jacquet est peu disposée à soutenir le projet de préservation des moules, qui est le souci majeur du Conseil Général et de l'A.P.N. Affaire brûlante à suivre !

9. Exposition de faïences anciennes de Niderviller.

Renseignements pris auprès des « Amis de Saint-Clément », l'organisation d'une telle exposition peut se faire à des coûts acceptables, Les sommes nécessaires semblent pouvoir être réunies par des subventions régionales et les prix d'entrée. Il existe aussi une possibilité de faire une telle exposition au Musée de Sarrebourg, qui serait gratuite. Cette question mérite donc d'être suivie, car la faïencerie, avec son histoire, sa production, reste la figure emblématique de la commune et de son patrimoine.

10. **Les travaux de reconstruction de l'ancien immeuble de la faïencerie** sont en cours d'achèvement. Leur inauguration est prévue pour le mois de juillet 2011. L'A.P.N. devrait, à cette occasion, se manifester par la mise en place d'une exposition (faïences anciennes, photos, etc.)

11. **Excursions culturelles organisées par l'A.P.N.** Cette idée est avancée par Patrick BICHET. Le comité l'approuve car elle permettrait à l'A.P.N. de mieux se faire connaître auprès de ses membres et du public. Les possibilités d'excursions régionales sont très nombreuses (Musée du verre à Meisenthal et Saint-Louis, Musée de peinture à Vic-sur-Seille, le Centre Pompidou à Metz, le site de Marsal, le site des étangs du Lindre, etc.) **Il faudrait l'organiser dès 2011 !**

12. **Autres projets à faire avancer : la création du « musée du culte »** (Patrick BICHET), **l'édition de « cahiers de souvenirs »** (Nathalie LAMIRAULT).

Prochaine réunion : le 6 janvier 2011 à 19 heures.

Réunion du comité suivie par un « tirage des Rois (et/ou Reines) ». Gérard MICHEL se chargera de l'intendance pour cette soirée.

Henry BOURGON, secrétaire

Niderviller, le 27 novembre 2010